



Pommier / Poirier

N°15
20/06/2024



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°15
du 20/06/2024 »



Edition **Zone Limousin**

Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

([cliquer ici pour accéder au paragraphe](#))

Tableau d'analyse de risque

Aucun	Faible	Modéré	Fort	Alerte
-------	--------	--------	------	--------

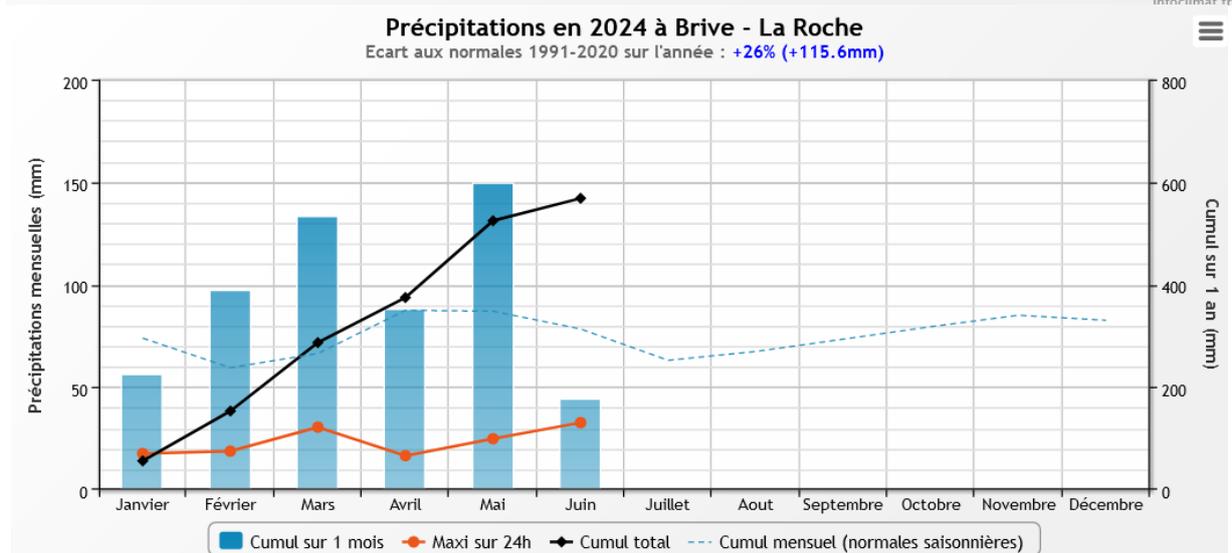
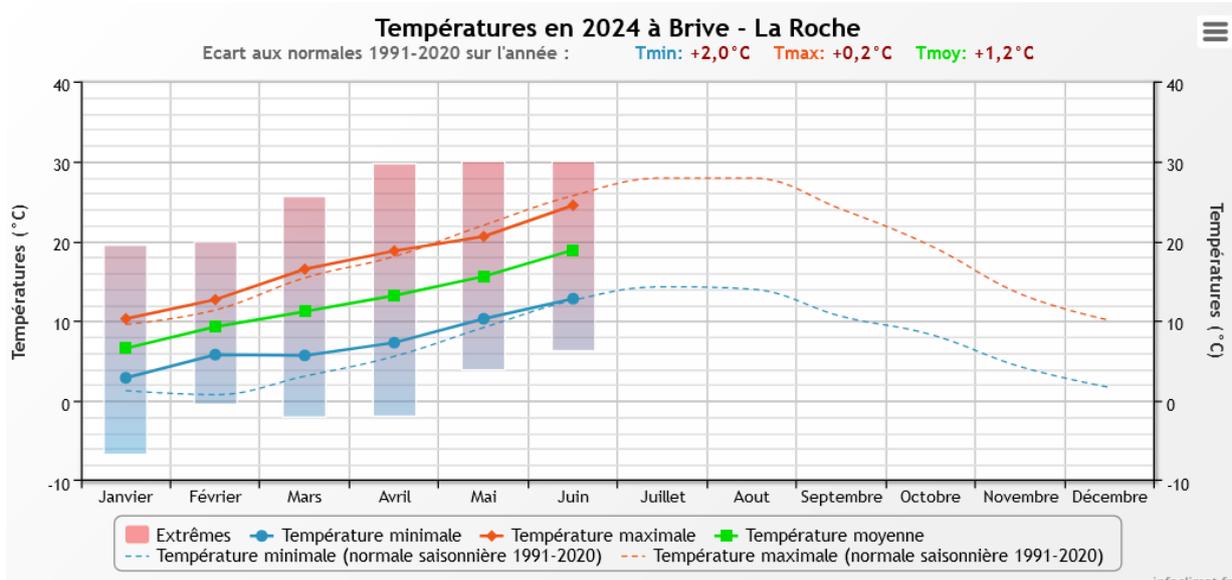
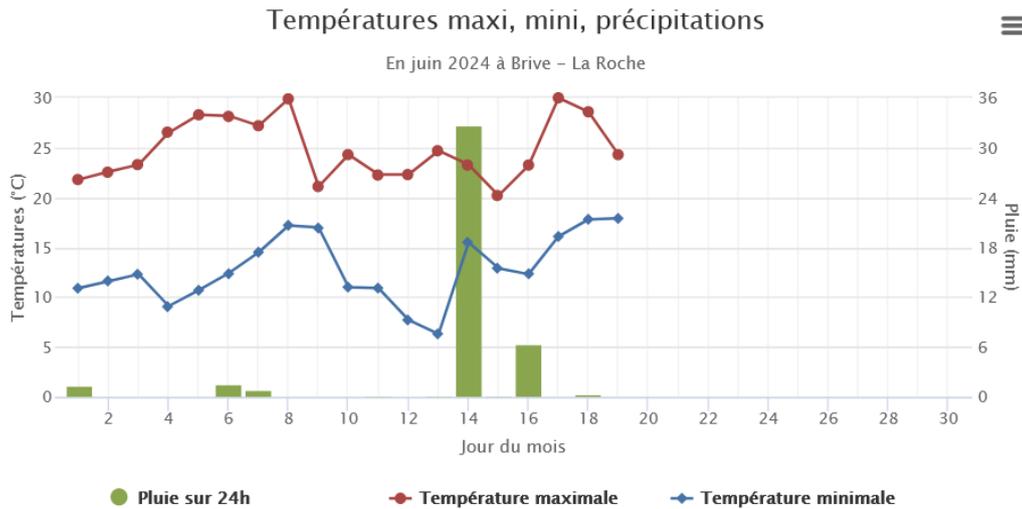
Bioagresseurs	Semaine 25 du 17 au 23/06	Semaine 26 du 24 au 30/06
Tavelure	Repiquage	Repiquage
Oïdium		
Chancre à Nectria		
Pucerons		
Carpocapse		
Petite Tordeuse Fruit		
Psylle		

Pommier - poire

- **Tavelure** : Risque de contaminations secondaires lors des passages pluvieux.
- **Oïdium** : Risque de contamination en parcelles sensibles.
- **Chancre à Nectria** : Risque de contamination sur fruits.
- **Pucerons cendrés et pucerons verts** : Foyers toujours actifs sur les feuilles.
- **Carpocapse** : Période de pontes et d'éclosions en cours.
- **Tordeuse orientale du pêcher** : Le risque de pontes et d'éclosions est en cours en secteurs précoces.
- **Petite tordeuse des fruits** : Vol en cours.
- **Psylle du poirier** : Présence d'adultes, de larves et d'œufs. Risque de développement de fumagine.

Données météorologiques

Bilan mois juin 2024 à Brive-la-Roche (source : Météo France via Infoclimat)



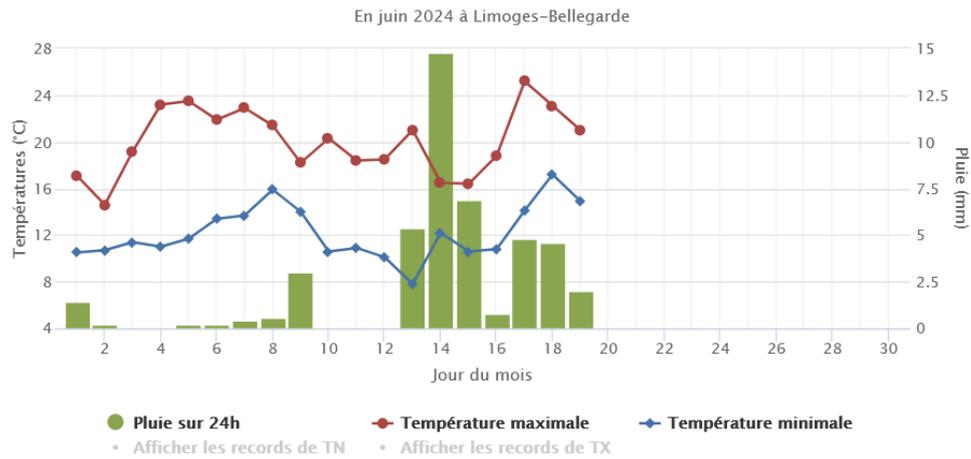
T°C moyennes : min 12.8°C, max 24.8°C et moy : 18.9°C

T°C extrêmes : min 6.3°C et max 30°C

Cumul des précipitations mois de juin : 43.8mm

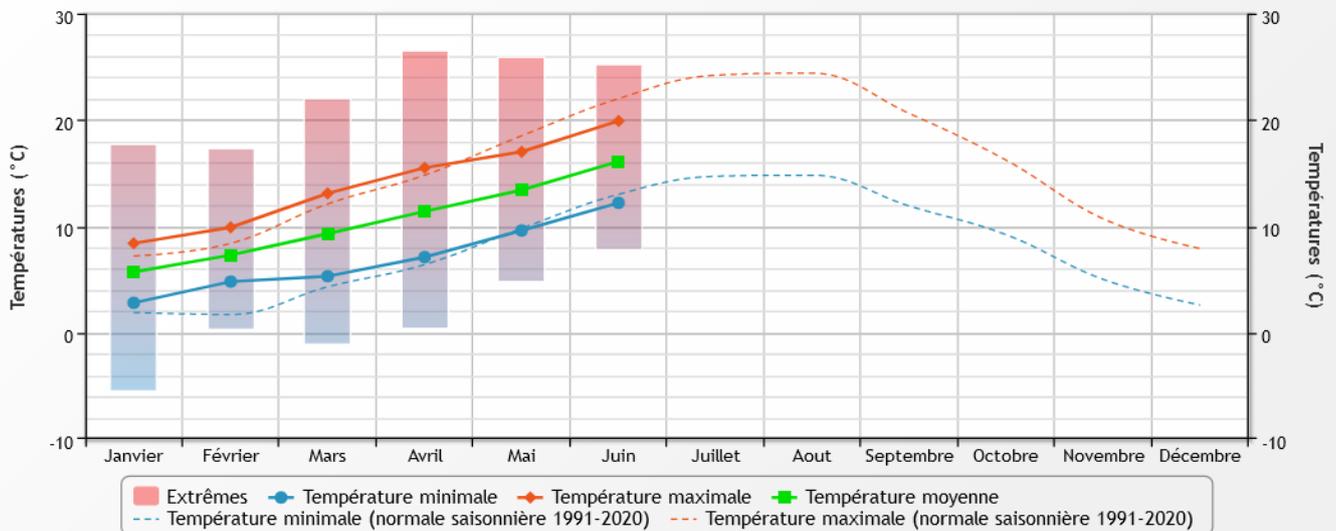
Bilan mois de juin 2024 à Limoges (source : Météo France via Infoclimat)

Températures maxi, mini, précipitations



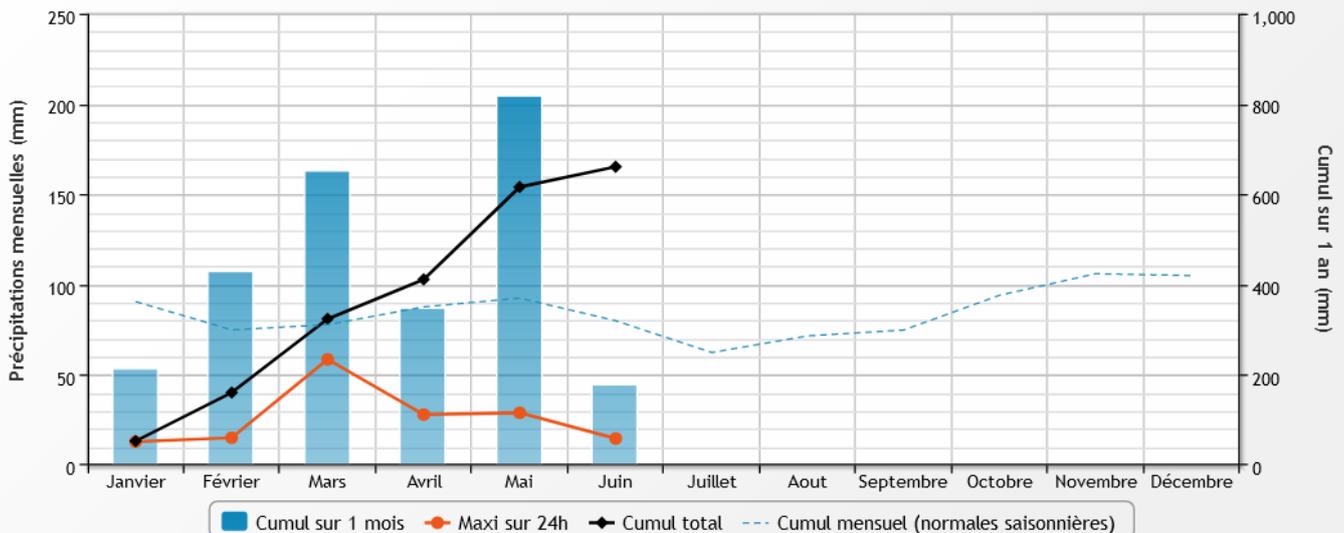
Températures en 2024 à Limoges-Bellegarde

Ecart aux normales 1991-2020 sur l'année : Tmin: +0,8°C Tmax: +0,1°C Tmoy: +0,5°C



Précipitations en 2024 à Limoges-Bellegarde

Ecart aux normales 1991-2020 sur l'année : +31% (+157.3mm)



°C moyennes : min 12.2°C, max 19.9°C et moy : 16.1°C

°C extrêmes : min 7.8°C et max 25°C

Cumul des précipitations mois de juin : 44.9mm

Prévision du 20 au 26 juin 2024 (source : Météo France)

Un régime d'averses se maintient jusqu'au week-end. Les conditions seront généralement sèches à partir de dimanche. Les températures sont globalement légèrement supérieures aux valeurs de saison.

Les températures iront pour les minimales de 13 à 16 °C et les maximales de 22 à 31°C.

	Jeudi 20/06	Vendredi 21/06	Samedi 22/06	Dimanche 23/06	Lundi 24/06	Mardi 25/06	Mercredi 26/06
Secteur Allasac (19)	 16° / 24° ▶ 10 km/h	 15° / 23° ◀ 10 km/h	 13° / 19° ▼ 15 km/h	 11° / 23° ▼ 15 km/h	 14° / 28° ▶ 15 km/h	 17° / 31° ◀ 5 km/h	 17° / 32° ▼ 5 km/h
Secteur Lubersac (19)	 16° / 22° ▶ 10 km/h	 14° / 21° ◀ 15 km/h	 12° / 17° ◀ 15 km/h	 10° / 21° ▼ 15 km/h	 14° / 26° ▶ 15 km/h	 16° / 29° ▶ 10 km/h	 15° / 31° ▼ 5 km/h
Secteur Lanouaille (24)	 16° / 21° ▶ 10 km/h	 14° / 22° ◀ 15 km/h	 13° / 18° ◀ 15 km/h	 11° / 22° ▼ 15 km/h	 13° / 26° ▶ 20 km/h	 15° / 29° ◀ 10 km/h	 15° / 31° ◀ 10 km/h
Secteur Saint Yrieix La Perche (87)	 15° / 21° ▶ 10 km/h	 13° / 21° ◀ 15 km/h	 13° / 17° ◀ 15 km/h	 10° / 21° ▼ 15 km/h	 14° / 26° ▶ 20 km/h	 16° / 29° ◀ 10 km/h	 16° / 31° ◀ 10 km/h

Pommier

• Stade phénologique

Les pommiers sont actuellement en phase de développement des fruits : Stade J (BBCH 74 à 75), les calibres sont globalement inférieurs à 2023 (deux calibres en dessous) et à la moyenne. Le grossissement actuel des fruits est correct (0,6 mm par jour).

Maladies du Pommier

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Observations du réseau

La présence de tavelure est de plus en plus constatée (repiquages) dans des vergers traités ou peu traités, feuilles et fruits sont touchés.

Le taux d'infestation observé est étroitement lié à l'inoculum de la parcelle : l'évaluation de la présence de taches de tavelure d'une parcelle passe par l'observation d'au moins 100 pousses (en regardant chaque feuille de la pousse) jusqu'à trouver une première tache.



Nombreuses taches de tavelure
(Crédit photo : A. BEZ - FREDON NA)

Le haut des arbres doit également être observé car la tavelure y passe souvent inaperçue et les projections conidiennes contaminent ensuite le bas des arbres.

La pression tavelure est évaluée en fonction du nombre de pousses consécutives observées (P) avant de trouver une première feuille tavelée :

- **Si $P \geq 80$: absence de pression ;**
- **Si $P > 40$ (ou > 80 pour 2 pousses tavelées) : pression faible ;**
- **Si $P > 20$ (ou > 40 pour 2 pousses tavelées) : pression moyenne ;**
- **Si $P < 40$ pour 2 pousses tavelées : pression forte.**

Tableau de Mills et Laplace :

Température moyenne	7°C	10°C	11°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation nécessaire à la contamination*	18 h	14 h	13 h	11 h	9 h	8 h

* : les ascospores et les conidies requièrent le même nombre d'heures d'humectation pour contaminer la plante hôte (Stensvand et al., 1997).

Evaluation du risque

Cette semaine, les averses peuvent entraîner un risque de contaminations secondaires sur feuilles et fruits pour les vergers tavelés, à condition que l'humectation dure au minimum 8 heures.

Il est donc très important de surveiller scrupuleusement l'état sanitaire de la végétation, car le risque peut être élevé dès lors que les conditions d'humectation sont favorables : soyez vigilant avec les épisodes orageux et les précipitations annoncées en cette fin de semaine.

Mesures alternatives

La taille en vert (suppression des gourmands les plus vigoureux) est efficace pour réduire le nombre de pousses terminales contaminées par la tavelure.



Résistances aux produits de protection des plantes :

Depuis 2018, des analyses résistances de la tavelure du pommier (*Venturia inaequalis*) à certaines substances actives (Boscalid, Captane, Dodine et Dithianon) sont réalisées sur le secteur nord Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du programme national de surveillance des Effets Non Intentionnels (ENI). Les échantillons prélevés se sont révélés **être sensibles**.

Le site R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides), accessible depuis le lien www.r4p-inra.fr, met à disposition des outils et des informations utiles sur la résistance aux produits phytopharmaceutiques

- **Oïdium** (*Podosphaera leucotricha*)

Observations du réseau

Dans les parcelles sensibles des pousses oïdiées peuvent régulièrement être observées. Le développement du champignon est favorisé par l'alternance de période humide et ensoleillée (10 et 20°C).

Evaluation du risque

Suivant la situation météorologique des jours à venir le développement du champignon peut être favorisé.



Jeune pousse oïdiée
(Crédit photo : FREDON NA)

Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2024 car en supprimant les pousses oïdiées dès leur apparition, cela permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.

• Chancre à nectria – Pourriture à *Cylindrocarpon* (*Neonectria ditissima*)

Observations du réseau



Pousse desséchée

(Crédit photo : A. BEZ - FREDON NA)

Pas de signalements de chancre sur fruits. Le chancre sur rameaux peut provoquer des nécroses à l'œil pommes et/ou, des taches pendant l'été et des pourritures en conservation.

Le risque dépend de trois facteurs :

- Présence de chancres au sein du verger, sources d'ascospores et de conidies ;
- Présence de plaies (portes d'entrée obligatoires) : grêle, plaies de taille, récolte, chute des feuilles, aisselles de branches, etc ;
- Conditions douces ($11 < T^{\circ}\text{C} < 16$) et humides.

Evaluation du risque

En raison de la douceur des températures et des pluies prévues, **le risque de contamination peut être important**, notamment dans les vergers déjà contaminés par ce chancre.

Méthodes alternatives :

En période sèche, il est fortement conseillé de supprimer les rameaux porteurs de chancres. Il est préférable de casser les jeunes rameaux plutôt que de les tailler. Les bois de taille doivent être sortis du verger car leur broyage ne ferait que disperser l'inoculum.

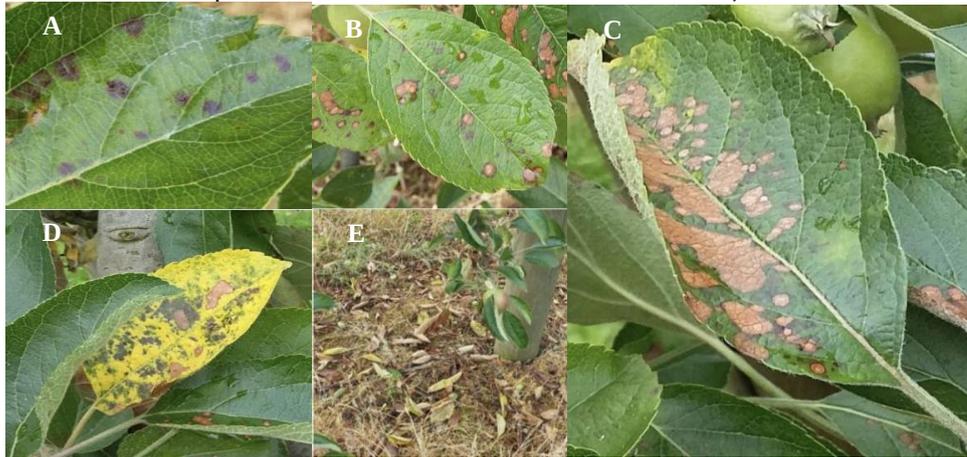
• Maladie du feuillage émergente sur le pommier : l'alternariose

Cette maladie émergente est causée par un complexe de plusieurs espèces du genre *Alternaria*. L'alternariose a été détectée en Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Occitanie, sud Nouvelle-Aquitaine (Dordogne, Pyrénées-Atlantiques) et nord Nouvelle-Aquitaine (Vienne, Deux-Sèvres).

Éléments de biologie :

La maladie évolue à la faveur des pluies qui disséminent les spores du champignon, et l'expression des symptômes est favorisée en conditions chaudes (optimum : 20-25°C).

La maladie s'exprime sur feuilles. Les variétés Golden, Gala et Canada semblent plus sensibles.



- A) premières taches violacées en mai.
B) taches devenant brunes.
C) parties entières de la feuille devenant brunes.
D) feuille totalement contaminée par *Alternaria* devenant jaune.
E) les feuilles tombent pendant l'été

(source : FREDON Auvergne-Rhône-Alpes).

Les photos (A-B-C-D-E) ci-dessus montrent l'évolution des symptômes causés par *Alternaria* sp sur feuilles de pommier en Auvergne-Rhône-Alpes.

Evaluation du risque

Maintenir une surveillance régulière pour déceler des symptômes (voir photo ci-dessus).

- **Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)**

Observations du réseau

A ce jour, aucun symptôme n'a été observé dans les vergers du réseau.

Éléments de biologie :

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- La présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- La présence d'inoculum dans l'environnement ;
- Des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (cf. tableau ci-dessous).

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Evaluation du risque

Surveillez notamment les zones qui ont déjà connu du feu bactérien les années précédentes.

Mesures prophylactiques

Lorsqu'un foyer est décelé, la maladie doit impérativement être éradiquée le plus rapidement possible afin d'éviter toute propagation.

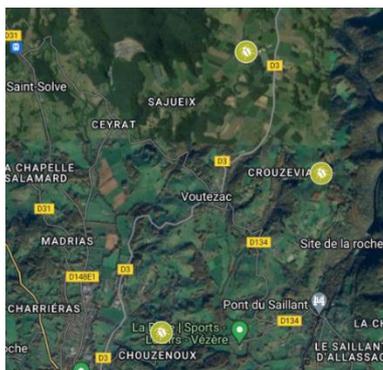
Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie, il est nécessaire de brûler les rameaux atteints et de désinfecter les outils de taille.

Ravageurs du Pommier

- **Punaises phytophages**

Le réseau de piégeage est constitué de 3 pièges BSV (mis en place le 21 mai) et de 4 pièges du groupe 30 000 co-animé par la CA19 et l'Alliance Perlim-Meylim.

Les pièges sont suivis par la stagiaire de Perlim ; A ce jour, seul le piège situé à Concèze a capturé des punaises.

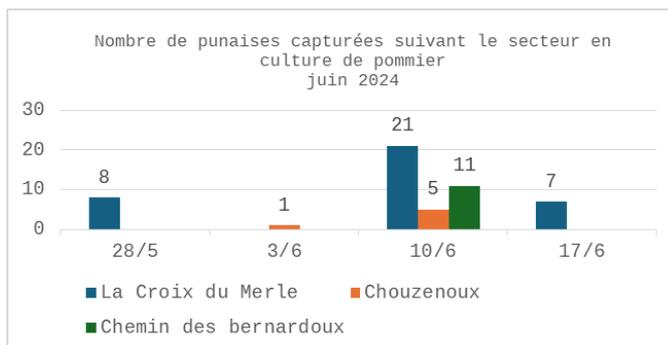


- Chemin de Bernardoux
- Chouzenoux
- La Croix du Merle



Halyomorpha halys dans un piège diabolique
(Crédit photo : A.BEZ - FREDON NA)

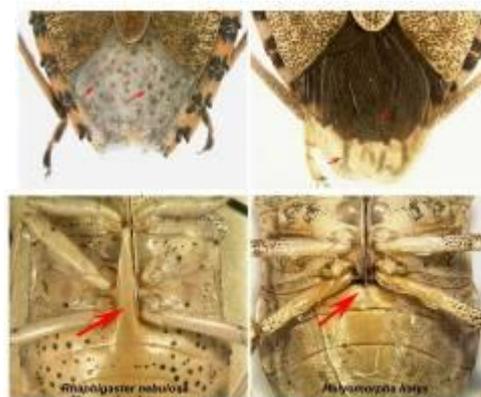
Les punaises piégées sont essentiellement des punaises diaboliques (*Halyomorpha halys*).



Cette punaise peut être confondue avec d'autres espèces, notamment *Rhaphigaster nebulosa*, mais des critères de différenciation existent :



Rhaphigaster nebulosa* et *Halyomorpha halys
(Crédit photos : J.C. Streito – INRAe)



**Différenciation des deux punaises
Rhaphigaster nebulosa et *Halyomorpha halys***
(Crédit photos : J.C. Streito – INRAe)

Evaluation du risque

En parcelles sensibles où des dégâts ont été observés les années précédentes, il est possible de réaliser des frappages afin de déceler la présence de punaises.

Pour en savoir plus sur les punaises autochtones et la punaise diabolique, vous pouvez **Consultez le [BSV Hors-série Punaises phytophages](#)**

Erratum suite à la remarque avisée d'un de nos lecteurs : confusion dans le dernier BSV !

La photo ci-dessous représente une *Coreus marginatus* et non d'une *Gonocerus acuteangulatus* comme il avait été indiqué dans le BSV N°13 du 30/05/2024 et N°14 du 06/06/2024.



Coreus marginatus* et non *Gonocerus acuteangulatus



***Gonocerus acuteangulatus*
(Goeze, 1778)**



***Coreus marginatus*
(Linnaeus, 1758)**

(Crédit photos : J.C. Streito – INRAe)

• **Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) et puceron vert (*Aphis pomi*)**

Observations du réseau

Les foyers de pucerons cendrés sont observés dans la plupart des vergers.

Seuil indicatif de risque atteint dès que :

- Le puceron cendré est observé dans la parcelle ;
- 15 % des bouquets sont occupés par le puceron vert.

Evaluation du risque

Les pucerons peuvent entraîner la déformation des fruits et des rameaux.

Une vigilance s'impose sur les jeunes plantations et les parcelles en surgreffage.

Il est important de maintenir une surveillance régulière pour déceler les foyers en formation.



Foyer de pucerons cendrés
(Crédit photo : A. BEZ - FREDON NA)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Résistances aux produits de protection des plantes :

À la suite des prélèvements réalisés en 2019, 2020 et 2023, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire**. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.



• **Carpocapse** (*Cydia pomonella*)

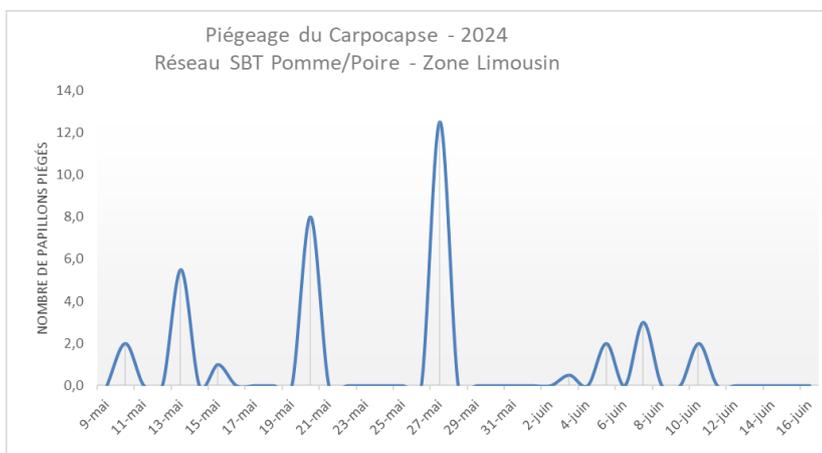
Éléments de biologie :

Les conditions climatiques favorables à l'accouplement et à la ponte sont les suivantes :

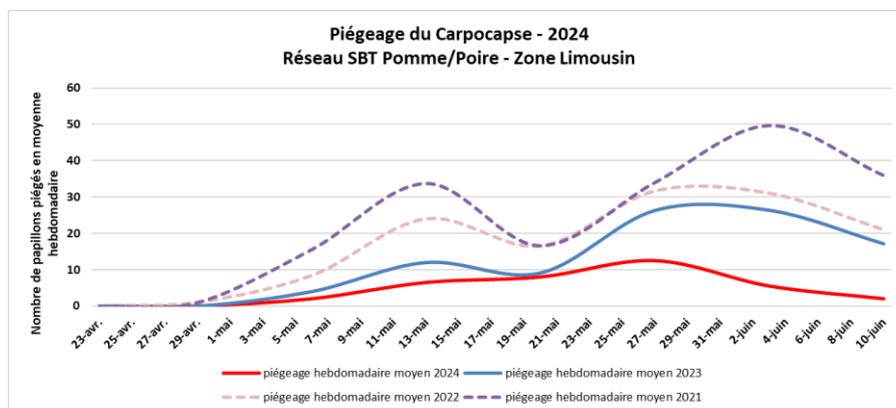
- T°C crépusculaire > 15°C ;
- 60% < Humidité crépusculaire < 90% ;
- Temps calme et non pluvieux (feuillage sec) ;
- La ponte intervient pendant les 5 premiers jours après l'accouplement mais peut s'étaler sur 12 jours ;
- La durée entre la ponte et l'éclosion est de 90 degrés-jours en base 10°C.

Observations du réseau

Le graphique ci-dessous représente les captures dans le secteur de Measnes (23)



Adulte *Cydia pomonella* piégé
(Crédit photo : FREDON NA)



Seuil indicatif de risque :

L'effectif de piégeage correspond au cumul de trois relevés successifs, généralement réalisés le lundi, le mercredi et le vendredi. En verger non confusé, ce chiffre est comparé au « seuil d'alerte » qui varie en fonction de la surface « couverte » par le piège :

Surface couverte	1 ha	2 ha	3 ha	4 ha
Seuil d'alerte	3 papillons	4 papillons	5 papillons	6 papillons

Modélisation

Au 20 juin, selon les secteurs, voici ce qu'indique la modélisation :

- **Secteurs précoces** : 80 % des émergences de papillons auraient eu lieu, 70 % des pontes auraient été réalisées et 48 % des éclosions seraient survenues.
- **Secteurs intermédiaires, plus représentatif du verger limousin** : 65 % des émergences de papillons auraient eu lieu, 55 % des pontes auraient été réalisées et 30 % des éclosions seraient survenues.

Evaluation du risque

En secteur précoce : La période à risque élevé vis-à-vis des pontes s'achève au cours de la dernière décennie de juin en secteur précoce. La période à risque élevé vis-à-vis des éclosions s'achèvera au cours de la 1^{ère} décennie de juillet.

Secteur intermédiaire : La période à risque élevé vis-à-vis des pontes s'achève au cours de la première décennie de juillet. La période à risque élevé vis-à-vis des éclosions s'achèvera au cours de la 2^{ème} décennie de juillet.

Selon les données de la modélisation, le deuxième vol **est annoncé entre le 18/07 et le 27/07** suivant la précocité des secteurs.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Mesures prophylactiques

La période de l'éclaircissage manuel est propice pour noter d'éventuels dégâts.

Les observations sont à réaliser sur 1 000 fruits sur vos parcelles avec une attention particulière portée sur les bordures, en tête des arbres et au point de contact entre fruits, car les piqûres y sont plus fréquentes. Ces observations visent à déceler les fruits perforés par le carpocapse et devront porter sur au moins 50 arbres, dont 15 en bordure par parcelle homogène de 1 à 2 ha, sur l'ensemble de la surface.

Ces observations sur fruits sont indispensables pour sécuriser l'itinéraire technique et ainsi minimiser la présence de dégâts à la récolte.

Seuil de dégâts acceptables en fin de 1^{ère} génération : 3 à 5 fruits perforés pour mille.

Il est également possible de poser 40 bandes-pièges par parcelle autour des troncs (30 dans le verger et 10 sur les arbres de bordures), pour dénombrer les larves de carpocapse fin octobre. Ces bandes peuvent être placées jusqu'à fin juillet sans inconvénient car les premières larves descendues évoluent toutes en papillons de seconde génération. Mais au-delà, une partie de la population sera « perdue », donc en ce cas l'estimation des populations « à la parcelle » sera fatalement sous-estimée.

Le nombre moyen de larves piégées par bande situe le risque pour l'année suivante :

< 1 larve : population faible

1 à 5 : risque significatif

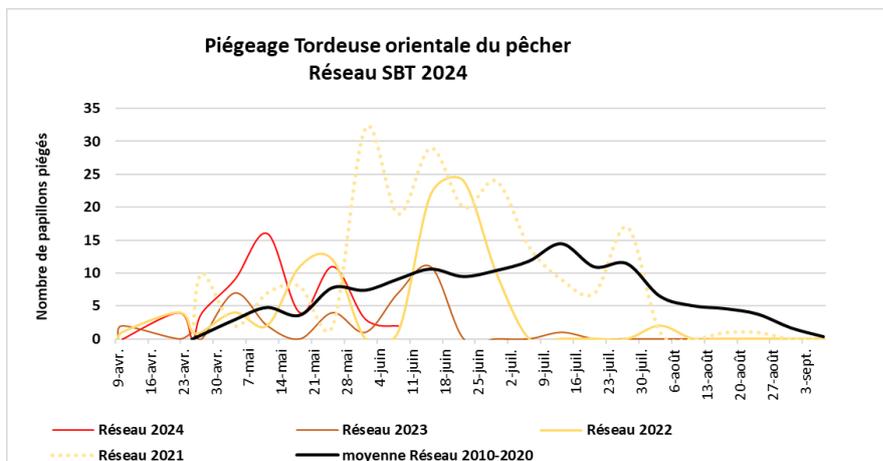
> 5 : risque de population et dégâts importants.

- **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

Observations du réseau

Comme le montre le graphique ci-contre, les captures sont en baisse.

En secteur précoce, le 2nd vol est en cours et le secteur de Méasnes (23) est encore plus tardif que Lubersac. A Lubersac seulement 15 % d'émergences auraient eu lieu.



- **Au 20/06 sur le secteur de Chavagnac selon la modélisation** : 74 % des émergences de papillons de G2 auraient eu lieu, 39 % des pontes G2 auraient été réalisées et 8 % des éclosions G2 seraient survenues.

Evaluation du risque

Le risque de pontes et d'éclosions est en cours en secteurs précoces ; mais à venir pour le secteur de Lubersac (fin juin).



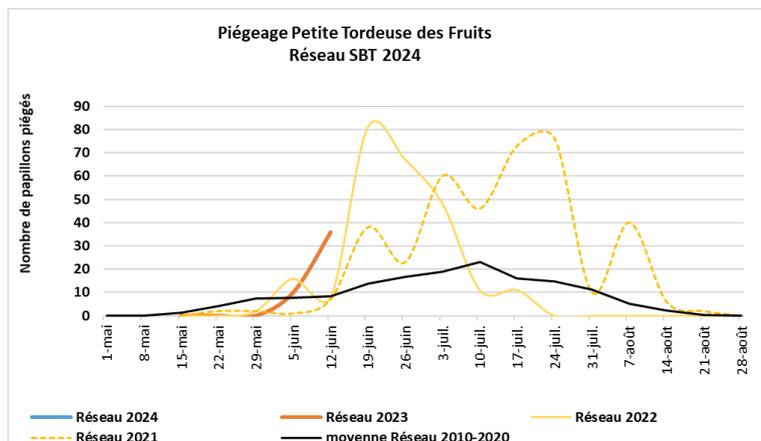
Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

- **Petite Tordeuse des Fruits (*Cydia lobarzewskii*)**

Observations du réseau

Comme le montre le graphique ci-dessous, on constate une augmentation des captures début juin dans le secteur de Measnes (23).



Adulte *Cydia lobarzewskii* piégé
(Crédit Photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

Le vol se poursuit et le risque de ponte et d'éclosions est en cours en tous secteurs.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

• Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)

Observations du réseau

Pas de foyer d'acariens rouges signalés.

Le seuil indicatif de risque est atteint si 60 % des feuilles de rosette sont occupées par au moins une forme mobile. Si au moins 30 % de feuilles sont également occupées par des phytoséides (acariens prédateurs : *T. pyri*, *A. andersoni*...), le seuil peut être relevé à 80%.

Evaluation du risque

La pousse active (sortie de nouvelles feuilles) limite le risque de nuisibilité pour les organes végétatifs (feuilles, fruits). Toutefois, le risque de décoloration des feuilles peut être élevé en cas de forte population.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

• Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)

Observations du réseau

Pas de signalement de foyers de pucerons lanigères.

Le seuil indicatif de risque est atteint dès que 10 % des rameaux sont occupés par des pucerons lanigères. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence de l'auxiliaire *Aphelinus mali*.

Evaluation du risque

Très sensible à la chaleur, le puceron lanigère peut migrer actuellement sur les jeunes pousses s'il est présent dans les parcelles.

Le risque de migration est à surveiller.



Pucerons lanigères sur pousse
(Crédit photo FREDON NA)

• Zeuzère (*Zeuzera pyrina*)

Éléments de biologie

Les dégâts causés par la larve (chenille) de zeuzère sont facilement repérables par l'accumulation de petits tas de sciure et d'excréments au niveau des trous d'entrée.



Dégâts d'une larve



(Crédit photos : (1 et 3) INRA – (2 et 4) Chambre d'Agriculture de la Dordogne)



Zeuzère adulte



Piège à Zeuzère

Evaluation du risque

En vergers de production, ce ravageur secondaire ne représente pas un risque pour le pommier. En revanche, ce papillon est à surveiller en parcelles non traitées.

Emergence des papillons courant juin.

Ces papillons nocturnes sont facilement identifiables : 35 à 50 mm d'envergure, thorax blanc et velu, ailes blanches ponctuées de taches bleu-noir.

Mesures prophylactiques

La chenille peut être supprimée, soit en coupant et brûlant la pousse contaminée de l'année, soit en enfilant un fil de fer dans la galerie creusée dans les rameaux et charpentières.

La gravité des attaques varie selon l'âge des plantations. En effet, ce ravageur est peu préjudiciable en verger adulte mais il peut causer des dégâts parfois irréversibles sur jeunes arbres et sur-greffages.

Les arbres affaiblis par les attaques de Zeuzère sont par la suite fréquemment atteints par d'autres ravageurs xylophages (xylébores, scolytes...).



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Pour les vergers sensibles (jeunes plantations, parcelles en sur-greffage), il est possible de suivre le vol de ce ravageur par la disposition de pièges à entonnoir comprenant des capsules de phéromone. Les pièges sont à disposer le plus rapidement possible, avant le début du vol.

La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. **Les diffuseurs peuvent être installés dès à présent.**

Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » du 14/03/22 via ce lien : https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220314_BSV_NA_HS_Confusion_sexuelle_Arb_o_2022_cle0a2216-4.pdf

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDSPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

- **Rhynchites frugivores** (*Rhynchites bacchus* et *Rhynchites aequatus*)

Eléments de biologie

Ce charançon s'attaque, à l'état adulte, aux fruits de diverses Rosacées fruitières spontanées ou cultivées, dont le pommier. C'est un ravageur secondaire qui occasionne rarement d'importants dégâts. Dans les parcelles où l'on craint des dommages, il faut contrôler la présence des adultes par frappages, comme pour l'anthonome, ceci avant floraison.

Seuil indicatif de risque : Le seuil est fixé à 6 individus pour 100rameaux frappés.

Observations du réseau

Pas de signalement de dégâts de Rhynchites frugivores.



Rhynchite frugivore sur pomme
(Crédit photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

Ces ravageurs, bien que secondaires et présents ponctuellement, sont à surveiller dans les parcelles impactées les années précédentes ou situées proches de zones boisées car les blessures qu'ils occasionnent sur les fruits peuvent entraîner le développement de la moniliose.

Poirier

• Stade phénologique

Les poiriers sont actuellement en phase de grossissement des fruits : BBCH 74.



William's et Conférence secteur Voutezac

(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

• Psylle (*Cacopsylla pyri*)

Observations du réseau

D'après les observations réalisées cette semaine, les populations de psylles sont présentes (adultes, larves jeunes et âgées). On peut observer aussi des rameaux noircis par la fumagine.

Les caractères distinctifs sont les suivants :

- Larves jeunes L1, L2, L3 : taille plus petite, couleur jaunâtre, ébauches alaires petites et séparées ;
- Larves âgées L4, L5 : plus grande taille, couleur brunâtre, superposition des ébauches alaires.



Rameau avec présence de fumagine

(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

Le seuil indicatif de risque est atteint dès que 10 % des pousses sont occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées.

Evaluation du risque

La gestion de ce ravageur ne pourra s'envisager que sur les jeunes larves.

En parcelles infestées, le risque de développement de miellat et de fumagine sur les pousses et les fruits est élevé.

Mesures prophylactiques

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles. **L'intervention est à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.**

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDSPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

- **Punaises phytophages**

Evaluation du risque

Cf paragraphe « [Punaises phytophages](#) » dans le chapitre « Pommier ».

- **Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)**

Evaluation du risque

Cf paragraphe « [Feu bactérien](#) » dans le chapitre « Pommier ».

- **Tavelure (*Venturia inaequalis*)**

Evaluation du risque

Cf paragraphe « [Tavelure](#) » dans le chapitre « Pommier ».

- **Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)**

Les rameaux se couvrent d'un duvet blanchâtre farineux

Evaluation du risque

Cf paragraphe « [Oïdium](#) » dans le chapitre « Pommier ».



Pouce de poirier Oïdiées

(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

- **Auxiliaires**

Observations du réseau

De nombreux auxiliaires sont présents dans les vergers : larves de coccinelles, forficules et punaises prédatrices, cantharides, syrphes



Cantharide rouge

(Crédit photo : A.BEZ - FREDON NA)

FOCUS Auxiliaires

A

Syrphes

Les syrphes appartiennent à l'ordre des Diptères et à la famille des Syrphidés. Il y en a environ 5000 espèces différentes. On reconnaît les principales espèces françaises grâce aux couleurs de leurs abdomens (noir et jaune) qui rappellent celles des guêpes, ou des abeilles. Elles ne possèdent pas de dards. En France, le syrphe ceinturé (*Episyrphus balteatus*) est l'espèce la plus présente et a une taille entre 8 et 12 mm.

Cycle biologique

Le développement des syrphes est fortement influencé par la température. Le développement larvaire dure une dizaine de jours alors que la durée de vie de cet insecte peut atteindre 3 ans.

Rôle(s) d'auxiliaire

Ce sont les larves du syrphes qui **consomment les pucerons**. Les syrphes pondent leurs œufs au sein de la colonie de pucerons. Naturellement présents dans le milieu, ils peuvent également être utilisés sous serre (lâcher inondatif). Les syrphes sont également des insectes **pollinisateurs**.

Période d'activité maximale entre juin et juillet. Hibernation au stade larvaire (pupe) ou adulte.

Plus d'informations sur la page Ephytia INRAe dédiée : <https://ephytia.inra.fr/fr/C/20857/Biocontrol-Syrphes>



• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.



Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".